

RENCONTRES PROFESSIONNELLES DU CHANT CHORAL

Formation, Échanges, Ateliers

15 & 16 janvier 2022
Cité des Arts - CRR de Montpellier

En partenariat avec le CRR de Montpellier
Méditerranée Métropole et le GAM



L'IFAC est soutenu par
le ministère de la Culture



PROGRAMME

samedi 15 janvier 2022

13:30 Accueil des participants au CRR de Montpellier

14:00 · 15:00 IMPROVISATION VOCALE COLLECTIVE

Atelier pratique

Intervenant : Céline Pain (GAM)

Dans une approche ludique et poétique, les participants de cet atelier seront amenés à jouer avec leurs voix pour obtenir des matières sonores insolites, nées de l'improvisation. Guidés par Céline Pain, animatrice du GAM, ils voyageront dans différents univers afin d'explorer un maximum de textures.

Accessible en ligne en direct et en replay

15:00 · 16:15 CARTE BLANCHE AU CRR DE MONTPELLIER

Conférence - échanges

Intervenant : Christophe de Coudenhove

Présentation et échanges autour de deux projets menés par Christophe de Coudenhove :

- Une création d'une œuvre de 45 minutes pour chœur d'enfants et instruments en hommage à Salvador Dali. Cette commande d'État a été créée dans le cadre du CRR de Montpellier.
- Une création en cours avec le chœur de grands élèves du CRR de Montpellier, dirigé par Caroline Semont-Gaulon. Le chœur expérimente d'après du matériel fourni par le compositeur, mais rien n'est fixé à l'avance. C'est un work-in-progress constant.

Accessible en ligne en direct

16:15 · 17:30 COMPOSER EN RESPECTANT LA PROSODIE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Atelier d'écriture

À partir d'un texte, composez en respectant la prosodie de la langue française.

- Quelles sont les règles régissant la prosodie ?
- Quelles sont les contraintes liées au texte en vue d'une création vocale ?

17:30 · 18:00 Pause

Moment musical

Invités : Chœurs et compositeurs du projet 5 Création – 5 Chœurs – 5 Compositeurs

Filage commenté des extraits des créations en cours de travail.

- Échange avec les compositeurs sur leur travail d'écriture sur mesure avec des chœurs amateurs
- Échange avec les chœurs sur l'appréhension d'une création contemporaine.

Accessible en ligne en direct

Notes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PROGRAMME

Dimanche 16 janvier 2022

9:00 Accueil des participants au CRR de Montpellier

9:30 · 11:00 ATELIER D'ÉCRITURE

Atelier pratique

Suite de l'atelier d'écriture du samedi (16h15-17h30).

Écrire d'après un extrait de textes, une ligne rythmique/vocale tout en respectant la prosodie.

11:00 · 12:00 PARTAGE DE PROJETS INSPIRANTS

Conférence – Table ronde

À travers la présentation de projets de création et de la démarche, nous aboutirons à une méthodologie :

- Pourquoi faire un projet de création avec un cœur
- Comment construire un projet de création
- Comment impliquer les choristes dans le processus de création

Accessible en ligne en direct

12:00 · 12:30 COMMENT PASSER UNE COMMANDE – MODE D'EMPLOI

Conférence

Comment monter mon projet de création depuis le cahier des charges à la production en concert.

Élaborer son cahier des charges, faire appel à un compositeur, rémunérer un compositeur, quelles déclarations pour une création en concert ? Autant de questions auxquelles nous répondrons en s'appuyant sur le guide publié par la SACEM.

Accessible en ligne en direct et en replay

12:30 – 14:30 Déjeuner

14:30· 16:00

CRÉER SES PERCUSSIONS CORPORELLES ET LES METTRE EN MUSIQUE

Atelier pratique

Intervenant : Céline Pain (GAM)

Cet autre atelier en petit groupe sera une suite nuancée du vécu de la veille. Les participants seront guidés par un musicien du GAM en partant des sons du corps. Les possibilités du corps comme l'un des premiers instruments à portée de main (avant ou après la voix !). Un instrument qui nous fédère via des pulsations communes, des matières sonores qui se superposent, des possibilités de créer des codages et des jeux sonores liant corps-espace-musique.

Accessible en ligne en direct et en replay

16:00 – 16:15

Pause

16:15· 17:15

SPEED DATING RÉPERTOIRE

Partage de répertoire

Matériel

les participants prévoient la présentation d'une œuvre coup de cœur en apportant la partition ou un extrait mentionnant le titre, le compositeur et l'éditeur ainsi que tout le matériel éventuel (enregistrement, fiche pédagogique etc.)

Déroulement

Dans un premier temps commun, présentation par chaque participant de son œuvre coup de cœur en 1 minute.

Dans un deuxième temps, par groupe, chacun sera libre de consulter les partitions, d'échanger avec les chefs, et de découvrir le matériel éventuellement mis à disposition.

17:15 · 17:30

CONCLUSION

Notes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Informations complémentaires

Accès

Les participants recevront les modalités d'accès et consignes avec leur convocation. Le pass sanitaire pourra être exigé en fonction des textes en vigueur.

L'inscription en participation à distance donne accès aux séquences notées disponibles en ligne en direct et aux replays pour les séquences concernées.

Lieu

Cité des arts – Conservatoire à rayonnement régional Montpellier Méditerranée Métropole
13 avenue du professeur Grasset
34090 Montpellier

PROGRAMME

Les intervenants

CÉLINE PAIN

Céline Pain est musicienne animatrice spécialisée au GAM à Pau.

Multi-instrumentiste depuis son jeune âge, elle a complété son parcours musical en se formant à l'IFMI (Institut de Formation de musicien intervenant) de Toulouse, diplôme qui lui a ouvert de nombreux horizons sur l'enseignement de la musique. Aujourd'hui, elle transmet sa passion à divers publics, du tout-petit à l'âge adulte, lors d'ateliers collectifs. Que ce soit pour le travail vocal ou instrumental, son approche pédagogique met l'accent sur le corps comme porte d'entrée vers les apprentissages. Le ressenti émotionnel et corporel que cela engendre permet de mieux s'approprier la musique à vivre.

GAM

L'association dite « Groupe d'Animation-éducation Musicale » (GAM) fondée en 1977 a pour but l'éducation populaire.

Sans but lucratif, elle a pour objet de mettre en œuvre une éducation musicale dans une démarche collective, permettant un équilibre entre le travail de création et d'apprentissage.

L'approche musicale particulière du GAM porte un regard sur l'art et la sensibilité, et poursuit principalement cinq objectifs :

- éveil des capacités d'invention et de création
- structuration des apprentissages dans le travail de l'écoute, du geste et du jeu d'ensemble - respect de l'expression de l'autre dans l'échange musical
- intégration de la personne dans une action collective
- progression dans les acquisitions

Elle inscrit son action sans discrimination ; en cela elle se veut indépendante et respecte la liberté de conscience.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom et Prénom :
Adresse :
CP / Ville :
Téléphone / Email :
Employeur principal :
Profession :
Contact employeur (si inscription en formation professionnelle).....
.....

► **Frais d'inscription**

	Adhérent	Non adhérent	
Individuel	□ 120 €	□ 120 €	+ 20 € (adhésion)
Étudiant	□ 30 €	□ 30 €	+ 20 € (adhésion)
Participation à distance (via Zoom)	□ 60 €	□ 60 €	+ 20 € (adhésion)
Formation professionnelle (prise en charge employeur)	□ 220 € (adhésion facultative)		
Don* - je souhaite soutenir les actions de l'IFAC :		€	
TOTAL		€	

Informations : Xavier Denaille -07 67 74 48 16 – xavier.denaille@artchoral.org

Pour que votre inscription soit prise en compte, merci de compléter ce formulaire et de l'envoyer, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'IFAC, à : CCO 39 rue Georges Courteline – 69100 Villeurbanne

L'inscription en formation professionnelle prise en charge par l'employeur concerne les prises en charge directes. Les prises en charge via des OPCO pour les employeurs du secteur privé comme Uniformation ne sont pas éligibles.

Votre inscription au titre de la formation professionnelle continue ne sera prise en compte que si vous adressez une copie de ce formulaire à votre employeur en plus de ce formulaire envoyé à l'IFAC.

Date :

Signature :

* Réduction d'impôt de 66% pour un particulier dans la limite de 20 % des revenus imposables et 60% pour une entreprise dans la limite de 5/1000 du CA

Toutes les informations demandées sont nécessaires pour traiter votre demande d'inscription. En application de l'article 27 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder à ces informations et procéder éventuellement aux rectifications nécessaires. Sur simple demande écrite, vous pouvez vous opposer à ce que ces informations soient transmises.